

Formateur, créatif, salarié, en recherche d'emploi, technicien, porteur de projet d'entreprise, dirigeant, cadre, ingénieur, consultant, jeune diplômé cherchant un statut rémunéré entre stage et emploi.

Une mission à réaliser et vous ne savez pas comment facturer ?

Votre client est une entreprise, une administration, une collectivité locale, une association en France ou à l'étranger.

Notre métier: Permettre à des professionnels de réaliser des missions en toute autonomie, sous le statut de salarié, et de bénéficier de la protection sociale correspondante. **Grâce au portage salarial, vous pouvez développer librement votre activité professionnelle.**

CRÉATEUR D'ENTREPRISE

Vous avez une idée précise de l'entreprise que vous voulez créer. Vous voulez tester, analyser, chiffrer et corriger votre projet (stratégie, clientèle, ...).

Vous voulez atteindre un niveau de chiffre d'affaires justifiant la création de votre entreprise.

Vous voulez tester votre partenariat avec vos clients potentiels.

DEMANDEUR D'EMPLOI

Vous disposez d'une solution de transition professionnelle qui vous permettra de maintenir et d'améliorer vos droits Pôle emploi en réalisant des missions ponctuelles ou de longue durée.

Votre client (l'entreprise) bénéficiera de l'expérience d'un cadre expérimenté.



RETRAITÉ

Vous souhaitez poursuivre une activité de consultant. Vous voulez avoir un revenu complémentaire.

Votre client (l'entreprise) profitera de votre expérience et de votre savoir que vous pourrez transmettre aux nouvelles générations.



INDÉPENDANT

Vous souhaitez redevenir salarié afin d'avoir les couvertures sociales (sécurité sociale, Pôle emploi, retraite, prévoyance...).

Vous souhaitez vous libérer des formalités administratives, de la gestion au quotidien et vous consacrer au développement de votre activité.

Vos clients préfèrent s'adresser à une société plutôt qu'à un indépendant.

SALARIÉ

Vous souhaitez générer des revenus complémentaires.

Vous voulez optimiser vos compétences dans une activité autonome.

Vos clients potentiels pourront profiter des compétences d'un professionnel en poste.

JEUNE DIPLÔMÉ

Vous souhaitez débiter votre carrière professionnelle de manière autonome. Vous voulez optimiser votre CV.

Une nouvelle façon d'aborder le marché du travail en étant acteur de vos premiers pas de votre vie professionnelle.

LE PORTAGE SALARIAL : NOTRE SOLUTION

**Vous êtes spécialiste dans un ou plusieurs domaines.
Vous avez négocié une mission pour un client..**

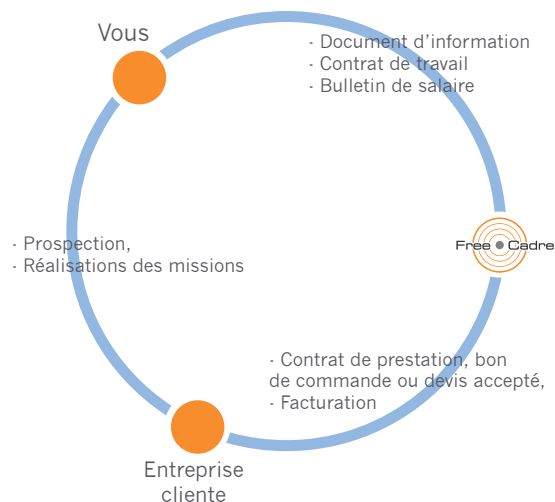
Freecadre effectue toutes les déclarations sociales :

- Déclaration unique d'embauche,
- URSSAF,
- Pôle emploi,
- Retraite,...

Freecadre est juridiquement responsable des missions (Assurance responsabilité civile professionnelle)

Et vous apporte les services suivants:

- Gestion en ligne de votre activité (suivi de votre facturation, de votre trésorerie, bulletins de salaire, ...)
- Mise en valeur de vos compétences sur notre site internet,
- Plan d'épargne entreprise,
- Soutien administratif.



LA SOUPLESSE DU PORTAGE SALARIAL PERMET

- De générer des missions (frais variables) non financées par la masse salariale (frais fixes) de l'entreprise.
- À des personnes expérimentées au chômage de retrouver une activité salariée,
- Au consultant d'acquiescer ou de conserver la protection sociale d'un salarié.
- Vous intervenez au même titre qu'un consultant indépendant, mais 100 % de votre temps peut être consacré à l'exécution de vos prestations car vous êtes salarié et libéré de toute contrainte administrative.

LES METIERS

Ingénierie, formation, conseil, informatique, communication, marketing, finance, RH, Coaching, graphisme, infographie, commercial, production, achats, logistique, NTIC, Industrie, BTP (BET, AMO, MOE...), HSQE,....

Nos lieux d'accueil

- * Nîmes (siège)  **0805 696 190**
1 rue Vincent Faïta 30 000 Nîmes
- * Marseille Prado  **07 82 95 08 06**
180 Avenue du Prado, 13008 Marseille
- * La Seyne sur Mer - Var
865 avenue de Bruxelles 83500 La Seyne sur Mer.

FREECADRE EST

membre du PEPS

PEPS

L'emploi en Portage Salarial

Adhérent CINOV

 CINOV

Organisme de formation

LE CONCEPT :

Vous êtes expert et disposez de compétences dans un ou plusieurs domaines.
 Vous avez négocié une intervention pour un client.

Freecadre vous permet de travailler librement comme un indépendant tout en conservant le statut salarié

Et transforme votre chiffre d'affaires en salaires.

0805 696 190



Gestion en ligne de votre activité

Nous mettons à votre disposition un outil de gestion en ligne de votre activité :

- Création de nouveaux clients
- Demande de facturation,
- suivi de de votre trésorerie,
- suivi de vos versements,
- bulletins de salaire,
- services divers

Exemple de calcul de salaire

Lorsque nous recevons le règlement de votre ou vos factures, nous pouvons établir votre bulletin de salaire.

CA HT	=	4076.93 €
Montant Disponible	=	4076.93 €
Taux de Gestion	*	10 %
Frais de Gestion	-	407.69 €
Frais de fonctionnement	-	0 €
Solde Brut	=	3669.24 €
Solde m-1	+	0 €
Compte	=	3669.24 €
Abondement personnel PEE	-	0 €
Abondement Freecadre	-	0 €
Coût Salaire	-	3669.24 €
Solde	=	0 €
Salaire net	=	2000 €
Frais	-	0 €

Coût global salaire = Net + charges salariales et patronales

Frais de gestion

Notre rémunération est calculée sur le cumul HT de votre chiffre d'affaires, c'est à dire :

- 10 % jusqu'à 25 000 €
- 8 % de 25 001 € à 59 000 €
- 7 % de 59 001 € à 120 000 €
- 6 % à partir de 120 000 €

BULLETIN DE PAIE

EMPLOYEUR		DOSSIER/SALAIRE		EMPLOI			
FREE/CADRE		FREE/001/N10/0	Consultant				
1 rue Vincent Faita Les portes d'Uzès 30000 Nîmes		N° SECURITE SOCIALE 3 99 99 99 999 999 83		QUALIFICATION/COEFFICIENT			
Siret / Ape : 43885523100033 / 741G		SALAIRE					
Unsaef/Max : 300 1276831		Mr Simulation					
REGLEMENT PERIODE DE PAIE DATE DE PAIE							
Virement : 01/08/2007 au 31/08/2007 31/08/2007							
RUB.	LIBELLE	NOMBRE / BASE	TAUX	GANG	RETENUES	CONTRIBUTIONS PATRONALES	
					Taux	Montant	
100	Salaire de base	151.87	13.78%		2 046.49		
3000	TOTAL BRUT	151.87			2 046.49		
2100	S.S. Maladie	2 046.49	3.70%		76.10	12.00%	325.06
2102	Allocations Familiales	2 046.49			0.00%	10.55	
2130	S.S. Aides au logement	2 046.49			0.00%	10.19	
2140	S.S. Accidents du travail	2 046.49			0.00%	27.76	
2155	Contrib. solidarité autonomie	2 046.49			0.30%	7.84	
2190	S.S. Vieillesse / TOTAL	2 046.49	6.18%		2.58	1.80%	40.74
2170	S.S. Vieillesse / TOTAL	2 046.49			1.80%	45.84	
2200	S.S. Vieillesse plafonnée	2 046.49	6.80%		139.34	8.30%	211.56
2220	S.S. Aides au logement - de S	2 046.49			0.10%	2.09	
2600	ASSURANCE - AC - TA - TR	2 046.49	2.40%		81.12	4.00%	107.86
2900	ASSURANCE - F.N.D.S.	2 046.49			0.15%	3.07	
3100	Retraite non cadre 31	2 046.49	3.00%		70.39	4.50%	154.50
3200	AGFF non cadre 31	2 046.49	0.80%		20.37	1.20%	30.66
4000	Formation continue Forlec	2 046.49			1.40%	35.66	
4021	Taxe apprentissage	2 046.49			0.05%	17.52	
4023	Mémoire du travail	2 046.49			0.20%	6.42	
8000	TOTAL DES RETENUES SOCIALES				346.87		1 122.76
5000	C.S.O.	2 470.26	5.30%		130.87		
5100	NET IMPOSABLE	2 470.26		2 071.64			
5200	C.I.R.O.S.	2 470.26	2.40%		59.29		
5220	C.I.R.O.S.	2 470.26	0.00%		72.35		
8999	Chargé global bulletin	3 669.24					
Heures		151.87	2 082.00	2 046.49	346.87	2 071.64	1 122.76
NET A PAYER							2 000.01
CUMUL		151.87	2 082.00	2 046.49	346.87	2 071.64	1 122.76
Le net imposable à déclarer est indiqué dans le cadre ci-dessus sur la ligne cumul.							
C.C. nationale appliquée au personnel des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils							
Date d'entrée : 01/08/2007 sortie : 31/08/2007 anc. : 01/08/2007							
Dans votre intérêt, et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.							
FRANCS							
IPUT		10 703.81					
Net imp.		13 595.07					
Net à payer		13 115.21					

PORTAGE SALARIAL : MISE EN ROUTE

MISE EN ROUTE

En signant un contrat de travail avec Freecadre :

Freecadre s'engage à :

- Facturer vos prestations et à en assumer la responsabilité juridique et financière.
- Vous garantir un salaire proportionnel à votre chiffre d'affaires.

En contrepartie, vous vous engagez à réaliser des missions de qualité.

2. CONTRAT DE PRESTATION

Vous avez négocié une mission.

Un contrat est établi entre votre client et Freecadre. Il définit le cadre de votre mission et engage la responsabilité des signataires pendant le déroulement jusqu'au paiement de la mission.

NB: Ce document peut être remplacé par un devis, un bon de commande ou par une convention de formation.

1. DOCUMENT D'INFORMATION

Avant de devenir Consultant chez Freecadre, il est nécessaire de signer le document d'information pré contractuel.

Cette convention définit le cadre conventionnel des missions que vous allez effectuer ainsi que le montant des commissions Freecadre.



3. CONTRAT DE TRAVAIL

Enfin vous devez nous fournir les éléments nécessaires pour établir votre contrat de travail.

Nous vous conseillons de nous adresser les éléments nécessaires à l'établissement de votre contrat au moins 4 jours avant le début de la mission.

LES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES SONT :

- une copie de votre pièce d'identité (passeport, CNI ou carte de séjour)
- une copie de votre carte de sécurité sociale (ou attestation carte vitale)
- un CV
- un RIB
- 1 exemplaire signé du document d'information pré contractuel
- 3 exemplaires du contrat de prestation

Documents facultatifs :

- une copie de votre carte grise et de votre assurance tous déplacements (si vous utilisez votre véhicule à des fins professionnelles),

Inscrivez vous
dès maintenant sur Freecadre.fr !